

Comité de négociation AGEVCM-CVM du Jeudi le 12 mars 2015 16h00-17h45

Prochain Comité de négociation Lundi le 16 mars 10h00

Composition :

CVM = Mylène Boisclair (Affaires Corps et Communications),

Caroline Roy (Service Aux ÉtudiantEs)

VS AGEVCM = Émilie L., Hadrien DR., Mylène S., Julien CN, Maria-Gabriela CA

Caroline Roy intro

Mylène B.

Droit de grève :

Reconnaissance du droit de grève.

Comité de Négociation :

Explications de notre transparence PV, notre redevabilité, notre révocabilité de par nos Assemblées générales ainsi que l'absence de tout pouvoir décisionnel et concessionnel.

Caroline Roy nous parle que ce serait un espace qu'on a de discussions confortables ensemble, Enjeux qu'on voit problématiques d'importance capitale, contraintes de terrain associer au respect de la sécurité des gens pour l'ouverture du collège afin d'aller de l'avant avec un plan?!

Lecture des modalités

1. Soins Infirmiers

Mylène S. en fait la lecture.

Mylène B. fait état des mêmes inquiétudes sur soins infirmiers pour tenter d'accommoder la technique, des hypothèses sont en liens avec le département, fermeture sur l'accès du 10.67. Les efforts sont faits pour possiblement remplir les modalités, complications sur le contrôle des accès aux locaux, encadrement nécessaire, (*n'est pas la solution que l'admin va privilégier*). Considérations sur les aspects matériels. Partager les mêmes objectifs de nos modalités.

Gabriela fait état d'une exemption pour les étudiantEs, modalités en liens avec la superviseure du département.

Caroline Roy fait état des pourparlers qui sont concentrée sur le pédagogique, retour sur les stages de 2012, elle nous parle de laisser le choix des locaux à l'administration aux meilleurs tarifs, s'il y a lieu.

Hadrien et Mylène S. font état comme quoi qu'il y aurait de plus grands frais de location d'espace externes et qu'au fait qu'on est en période d'austérité, il serait préférable d'avoir accès aux locaux.

Gabriela fait état des factures salées sur la location externe pour soins infirmiers.

2. Que les grévistes aient accès au Cégep durant la grève;

Discussions sur les raisons derrière du possible non lock-out éventuelle.

5. Que la Gribouille reste ouverte.

Emilie L. et Mylène S. lancent des discussions sur les mères monoparentales et les stages d'observations en TES.

Caroline Roy et Mylène B (*Ton Quantitatif*) mentionnent comme quoi qu'il y a que 8 places, 4 étudiantes ne sont pas en stage. Que physiquement dû au nombre dans le collège qu'agiraient d'une logistique de grève avec des employés de soutien et la sécurité.

Hadrien fait état des possibilités aux accès du local 3.85 et du Café L'Exode.

Mylène B. Leur dire de rester chez eux ou de rentrer au travail si le collège est ouvert, les contraintes, réflexion sur le fonctionnement,

Mylène S. et Hadrien mentionne que peut-être pas de biblio, pas d'académique, pas de cafétéria..

Maria-Gabriela fait état de la grève de 2005 à st-Laurent sur l'autogestion du bloc principal.

Julien demande ce qui se produit avec la masse salariale des employé-e-s, elle n'est pas gelée.

Hadrien fait état d'une possible instauration d'un système d'autogestion en temps de grève.

Mylène B. fait l'état d'une liste d'étudiantEs qui seraient à vérifier.

État des possibles locaux du 3^e.

Mylène B. nous dit comme quoi il n'y aurait pas de discipline pour empêcher les possibilités que des profs tiennent des cours dans ces espaces.

Elles nous proposent qu'on conceptualise la grève et que toutes les injonctions aient été acceptées durant la grève 2012 mais pas appliquées pour autant.

Le message régulier est normalement que la mention suivante :

'Pas d'activités régulières, donc pas de cours'', est inscrite dans le message.

Mylène S. évoque la possibilité de ne peut-être pas donner certains services (?!)

Mylène évoque comme quoi que le devant du 3^e s'isole, qu'entre le 4^e et le 5^e ce n'est pas blocable. Qu'il est possible d'isoler une partie du 3^e étage, que de donner l'accès du 10^e étage serait égal à ouvrir le collège au grand complet. Il y aurait une possibilité pratique de mettre en place un certain système. Un minimum de personnel du collège est difficile à organiser.

Contexte de grève :

Souhait de régler la sécurité des lieux, des non-membres, liste à vérifier,

Hadz d'emblée l'institution publique, entrée. Filtrer les non-membres selon le protocole d'entente.

Sécurité Les mots boycotts et lockout,

Étape par étape, graduelle.

Mylène B. fait l'exemple de filtrer comme les AGs de 2012 et qu'en début de grève il faut un lien de confiance doucement, on souhaite que ça fonctionnent.

Aspirer à un modèle de St-lau, trop de gens, avec présentation sur carte étudiante

La bonne foi de l'administration

Maria-Gabriela énonce les conseils de grève qui se produirait.

Endroit privé de propriété publique, pourrait décider de ne pas allouer quoi que ce soit donc filtrer.

Bloc sportif, progression d'ouvertures.

Échelonnage sur une certaine période, 23-24-25 Mars ?? Décret de lockout ou pas:

MOT D'ORDRE du message des affaires corpos et communications ?!

L'explication viendra sur la réouverture (donc pas de lock out), entente sur du progressif, dans escalade de concessions en cohérence et en équité.

Laboratoires (soins exemptés), une voix rationnel, ouvrir le 3^e, notion de communauté,

Liste d'accès personnel + étudiantEs pour les services de base donc employés de soutien, paye, admissions SRAM, 100% des postes administratifs réintégrables.

Caroline Roy "une grève faut que ça bloque la machine".

Hadrien demande le prorata des employés

Tout le personnel entre ailleurs.

Mylène B. nous mentionne la dernière grève ponctuelle de 2004.

Ancien mandat de la FNEEQ-CSN : Pas de professeur-e-s qui donnent leurs cours durant la grève étudiante.

Accès au lieu d'AG

Loi 32 :

Permanence externe (Grenier 2012, fonds de grève)

Dilemme que l'admin nous balance : pas d'accès ou accès limité ?!

Poids de litige en AG.